

## INFORMATIONS INSCRIPTIONS 2023 – 2024

L'Association Gymnique Perpignanaise est heureuse de vous accueillir pour la saison 2023-2024.

Les dossiers d'inscriptions, ainsi que tous les documents nécessaires, sont à télécharger et à imprimer sur notre site « [agp66.jimdo.fr](http://agp66.jimdo.fr) », à la rubrique « **Inscriptions** ».

**Aucun dossier ne sera accepté en dehors des horaires de permanences  
mis en place au bureau.**

### Pour les anciens membres (2022-2023)

Le dépôt des pièces pour finaliser l'**inscription se fera au bureau de l'association**, avenue du Président Doumer. L'entrée se situe à côté du portail du lycée Arago, sur la même avenue que le gymnase. Le bureau est au premier étage.

#### Permanences réinscriptions :

Jours	Horaires
Jeudi 31 août	14h30 à 18h30
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	16h30 – 19h00
Samedi 2 septembre	9h30 à 12h30
Lundi 4 septembre	10h30 à 14h30

*Au-delà de ces dates, nous ne pouvons vous garantir de places et aucune priorité ne sera accordée.*

## Pour les nouveaux membres ou les retardataires

Les renseignements et inscriptions débuteront le mardi 5 septembre.

Les dossiers d'inscriptions, ainsi que tous les documents nécessaires, sont à télécharger et à imprimer sur notre site « [agp66.jimdo.fr](http://agp66.jimdo.fr) », à la rubrique « **Inscriptions** ».

Renseignements et dépôts des pièces pour finaliser l'inscription **au bureau de l'association**, avenue du Président Doumer. L'entrée se situe à côté du portail du lycée Arago, sur la même avenue que le gymnase. Le bureau se situe au premier étage.

### Permanences nouvelles inscriptions et retardataires :

JOURS	HORAIRES
Mardi 5 septembre	16h30 à 18h30
Mercredi 6 septembre	12h00 à 18h00
Samedi 9 septembre	10h00 à 15h00
Lundi 11 septembre	19h00 à 21h30 exceptionnellement au gymnase
Mercredi 13 septembre	9h00 à 10h15 au bureau ET 17h30 à 19h30 exceptionnellement au gymnase
Samedi 16 septembre	9h30 à 14h30
Lundi 18 septembre	19h00 à 20h30 exceptionnellement au gymnase
Mercredi 20 septembre	9h00 à 10h15 au bureau ET 17h30 à 19h30 exceptionnellement au gymnase
Samedi 23 septembre	9h30 à 14h30

*D'autres dates seront mises en place ultérieurement s'il reste des places disponibles.*

## Reprise des cours

La reprise des cours se fera :

- à partir du 7 septembre pour tous les groupes compétitions.
- à partir du 11 septembre pour tous les groupes loisir.

## Contenu du dossier d'inscription

- Le dossier d'inscription rempli et signé.
- Une photo d'identité récente format 3x3 cm à coller sur le dossier.
- Le questionnaire de santé pour mineur. Si celui n'est pas correct, il faudra fournir un certificat médical datant de moins d'un mois.
- Certificat médical pour les majeurs ou les gymnastes des groupes compétitions, sauf si ce dernier a déjà été fourni la saison passée et s'il a moins de trois ans.
- Prendre connaissance du règlement intérieur.
- Décharge pour mineurs : document à remplir, à signer et à mettre dans le dossier si votre enfant quittera seul les entraînements.
- Fiche sanitaire.
- Le paiement dans sa totalité.

## Modes de paiement

Le paiement peut se faire soit par chèque soit en espèces (en 1 seule fois).

Les Bons CAF et les chèques Pass'Sport 66 sont acceptés.

Chèques Pass'Sport, aide gouvernementale, acceptés. Il faudra fournir le document avec le nom/prénom ainsi que le code au club.

### **Précisions :**

- Le bon CAF vous sera complété pour que vous puissiez vous faire rembourser directement.
- Pour les chèques Pass'sport 66, si non donné le jour de l'inscription, prévoir un chèque à part du montant de l'aide qui vous sera attribuée. Ce dernier vous sera rendu dès remise du paiement au club.
- Pour le Pass'Sport (aide de l'État), les bénéficiaires doivent s'inscrire au plus tard le 20 décembre 2023. Un chèque de caution de 50 € sera demandé à l'inscription et restitué lorsque le club aura perçu le remboursement.